

§ 1 – Application

Les présentes conditions générales de vente et de livraison sont rédigées en langue française dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version. Elles s'appliquent dans leur intégralité à toutes les ventes consenties par la société STOCKO Contact et toutes les livraisons aux clients sur l'ensemble du territoire français (y compris les territoires d'outre-mer).

Toute commande adressée à STOCKO Contact implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente et de livraison.

Toutes autres conditions émanant du client, ne sont valables que si elles ont été acceptées par STOCKO Contact, de manière préalable et expresse.

Ces conditions générales de vente et de livraison constituent le point de départ et le cadre de la négociation commerciale et la société STOCKO Contact se réserve le droit de ne pas satisfaire à toute demande de clients qui serait exorbitante ou dérogatoire à ses conditions de vente.

§ 2 – Devis – Commande

Les devis, tarifs et références ne constituent qu'une invitation à commander les produits et services qui y sont décrits.

Ils ne sont communiqués qu'à titre indicatif. Les commandes ne deviennent définitives qu'après confirmation par la direction de la société STOCKO Contact, par fax, e-mail ou courrier.

Les commandes confirmées sont fermes et définitives, STOCKO Contact se réserve le droit de réclamer des acomptes payables à la commande.

En cas de confirmation de commande portant modification de la commande initiale du client, elle sera définitive huit jours après son envoi en cas d'absence de réponse de ce dernier.

A défaut et en cas de nouvelle modification du client, elle ne deviendra définitive qu'après confirmation par la direction de la société STOCKO Contact.

Le bénéfice d'une commande est personnel au client et ne peut être cédé sans l'accord de STOCKO Contact.

La société STOCKO Contact ne serait tenue au-delà des engagements décrits dans la confirmation de commande.

Les conditions de notre engagement sont valables six semaines, au-delà de ce délai, les prix pourraient être librement modifiés par la société STOCKO Contact.

§ 3 – Prix et paiement

Nos prix sont valables pour les livraisons départ usine et comprennent l'emballage pour le transport national, les frais de transport éventuels mais pas les frais de dédouanement, d'assurance et la TVA en vigueur qui sera facturée dans chaque cas au taux applicable. Nos factures sont payables sans escompte dans les 30 jours suivant la date de facture, sauf convention contraire conclue ou prévue dans notre devis/ confirmation de commande. Un escompte négocié n'est accordé que pour les paiements effectués dans les 8 jours suivant la date de facture.

Le paiement est réputé réalisé lors de la remise des fonds à disposition de STOCKO Contact. Le défaut de paiement d'une facturation à échéance, même partielle, entraîne l'application de 40 € d'indemnité forfaitaire minimale pour frais de recouvrement, ainsi que des pénalités de retard dues à compter de l'exigibilité de la facture, sans mise en demeure préalable, et sans préjudice de dommages et intérêts. Leur montant sera calculé par l'application aux sommes dues, d'un taux d'intérêt égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. En outre, tout retard de paiement entraînera de plein droit et à la discrétion de STOCKO Contact la suspension de l'exécution des commandes en cours.

La compensation avec des contre-crédences contestées par nous et non constatées judiciairement n'est pas acceptée. Le recours au droit de rétention pour revendications autres que celles décrites au présent contrat sont exclus si nous ne reconnaissons pas ces revendications et si elles ne sont pas constatées judiciairement. Une réclamation n'autorise notre client à différer un paiement que s'il n'existe aucun doute sur le bien-fondé de la réclamation et en outre uniquement dans une proportion raisonnable par rapport aux vices apparus.

§ 4 – Expédition et transfert de risque, assurance, recyclage

Nonobstant la clause de réserve de propriété prévue à l'article 10 ci-dessous, les risques que les produits pourraient subir ou occasionner, pour quelle cause que ce soit, même en cas de force majeure, de cas fortuit ou du fait d'un tiers sont transférés à l'acheteur dès la sortie des usines ou magasins du vendeur et ce même lorsque les produits feront l'objet d'une installation sur le site du client. Les prix de nos marchandises peuvent aussi s'entendre en départ usine, nos livraisons aux clients, se font telle que définie dans la confirmation de commande. STOCKO Contact se réserve le droit de procéder à des livraisons partielles d'une commande. Le choix du transporteur et du mode de transport utilisé pour l'acheminement des produits sera librement effectué par STOCKO Contact. La charge des frais de transport sera supportée par le client et ce quel que soit le choix du transporteur effectué par la société STOCKO Contact. A défaut de dispositions particulières contrares: les marchandises devront être assurées pendant le transport par le client. Les marchandises à livrer sont assurées uniquement sur demande expresse du client à ses propres frais contre tout risque assurable souhaité par ce dernier.

Vérification des produits:

Le nombre et l'état des produits, colis ou palettes (selon le mode de conditionnement), doivent être impérativement vérifiés à la réception des produits livrés, en présence du transporteur.

Toute réserve doit être portée sur le document remis par le transporteur (CMR, bordereau, bon de livraison...) et confirmée dans les conditions fixées ci-dessous. Avaries liées au transport: Toute réserve ou contestation relative au manquant et/ ou avarie liée au transport des produits doit être adressée dans un délai de trois jours au transporteur, conformément et dans les formes prévues par l'article L. 133-3 du Code de Commerce.

Une copie du courrier, ainsi qu'une copie du bon de livraison concerné doit être adressée à Stocko Contact par lettre recommandée avec accusé de réception notifiée dans les cinq jours à compter de la réception des produits, sous peine de forclusion à l'égard de Stocko Contact des réserves ou réclamations. Si l'expédition est retardée à la demande de notre client ou pour des raisons imputables à notre client, la marchandise est entreposée à ses frais et risques. Le client prend l'entière responsabilité du recyclage, dans le strict respect des directives légales en vigueur et à ses frais, de tous matériels, machines et outillages, en fin de vie. Le client libère ainsi le fournisseur de son obligation de reprise éventuelle (§ 10 – partie 2 de la Directive 2002/96/CE – DEEE) et de toute requête émanant d'un tiers.

§ 5 – Délais de livraison, achat sur appel, retard, impossibilité de livraison

Les délais de livraison ne sont donnés, qu'à titre purement indicatif pour faciliter les flux du client.

Leur non-respect ne peut en aucun cas donner lieu à une annulation de commande, à une quelconque pénalité ou au versement de dommages et intérêts. Ces délais même indicatifs ne commenceront à courir qu'après acceptation de la commande par STOCKO Contact, mais pas avant la remise par le client de tous les documents, autorisations, approbations, qu'il doit se procurer avant le règlement d'un acompte éventuel.

Tout retard de livraison à la suite d'un cas de force majeure, d'une guerre, d'un soulèvement, d'une grève, d'un lock-out, de pannes de machines, de manque de matériaux ou toutes circonstances sur lesquelles nous n'avons aucune influence, nous libère des obligations de livraison conclues pour la durée de l'empêchement. Toute demande de la part du client pour retard de livraison et quel qu'en soit le motif est exclue. La réception des produits se fait dans les usines de la société STOCKO Contact. Le client est informé par tout moyen que les marchandises sont à sa disposition dans les usines. Si le client ne vient pas retirer les marchandises immédiatement, ou ne mandate pas la société STOCKO Contact pour faire procéder à la livraison des produits dans ses usines, il assumera les frais de stockage y étant liés.

Nous pouvons procéder à des livraisons partielles. Le client ne peut les exiger, ni les refuser.

Les commandes sur appel ne sont acceptées qu'avec un délai de livraison. Si aucun délai n'est convenu entre les parties, il expirera 12 mois après la conclusion du contrat. De plus, la marchandise doit être appelée en quantités mensuelles à peu près égales. Si l'enlèvement ne s'effectue pas dans le délai convenu de livraison, nous nous réservons le droit de livrer les marchandises ou de les entreposer aux frais de l'acheteur, et/ou de procéder à l'annulation totale ou partielle de la commande, y compris les prestations complémentaires, après mise en demeure préalable restée infructueuse pendant 15 jours, sans préjudice d'éventuelle demande de dommages et intérêts.

§ 6 – Retard de prise de possession de la marchandise de la part de notre client.

Le client se doit, dès qu'il en aura été informé par la société STOCKO Contact de la mise à disposition des produits, de procéder à leur enlèvement dans un délai maximum de 48 heures. En cas de non enlèvement des marchandises, la société STOCKO Contact se réserve le droit, soit d'accorder un délai supplémentaire au client pour procéder à l'enlèvement des marchandises et/ou de procéder à l'annulation totale ou partielle de la commande y compris pour des prestations supplémentaires envisagées, telles que par exemple l'installation sur site, et/ou de faire livrer les produits aux frais du client sur son site après mise en demeure préalable restée sans réponse pendant quinze jours et, en tout état de cause, de réclamer des dommages et intérêts.

Les frais d'entreposage, de location d'entrepôt et d'assurance pour les marchandises dues, prêtes à l'enlèvement mais non prises en charge, seront mis à la charge du client. Les marchandises étant stockées aux risques et périls du client, la société STOCKO Contact n'a aucune obligation d'assurer les marchandises entreposées.

§ 7 – Réclamations et retours de marchandises - conformité

Le nombre et l'état des produits doivent impérativement être vérifiés à réception des produits en présence du transporteur dans l'hypothèse de produits livrés ou en présence d'un employé de la société STOCKO Contact dans l'hypothèse d'un enlèvement.

Les frais et risques afférents à la vérification étant à la charge du client.

Toute réserve ou contestation relative au manquement et/ou défaut de conformité des produits devra être portée sur le bon d'enlèvement ou le bon de livraison et être confirmée à la société STOCKO Contact par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 5 jours.

La mention « sous réserve de déballage » portée soit sur le bon de livraison ou soit sur le bon de retraitement est dépourvu de tout effet.

Le client devra prouver l'existence des défauts ou anomalies concernant les produits.

A défaut du respect de ces conditions, les produits seront réputés conformes et la responsabilité de la société STOCKO Contact ne pourra être mise en cause, le client étant tenu pour responsable de tout préjudice subi par STOCKO Contact du fait du non-respect de cette procédure.

Aucun retour des produits n'est accepté s'il n'a pas fait l'objet d'un accord exprès et

As at: 02/2019 Notre n° d'enreg. DEEE: FR 002693 :05OINU

préalable de STOCKO Contact.

Les produits doivent être retournés aux frais du client dans un délai de 10 jours à compter de l'accord donné par la société STOCKO Contact.

En cas de retour, les produits ne devront pas avoir été démontés et ne devront pas avoir été utilisés. Ils doivent être en parfait état de conservation et restitués dans leur emballage et conditionnement d'origine.

Le retour des emballages se fait d'ailleurs dans les mêmes conditions et après acceptation expresse de la société STOCKO Contact.

Si les produits devaient être remplacés, ils le seront par des produits similaires, substituables à ceux commandés, de même qualité et satisfaisant aux mêmes fonctions d'usage.

Le retour des produits ne donnera lieu au versement d'aucune indemnité au profit du client. Le client est seul responsable de la dégradation des produits résultant de leur entreposage dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature. A la discrétion de STOCKO Contact, les produits pourront ne pas être remplacés mais remboursés.

Les produits seront remboursés par la restitution des sommes déjà payées.

Le retour des produits ne donnera lieu au versement d'aucune indemnité au profit du client. La reprise commerciale se fera dans les mêmes conditions après accord exprès de la société STOCKO Contact sur le principe et le quantum.

§ 8 – Caractéristiques de la marchandise, prestations supplémentaires et insuffisances

Nos échantillons et spécimens sont considérés comme simples exemples en ce qui concerne la qualité, les dimensions et autres caractéristiques. Nos indications sur les dimensions, les caractéristiques et la finalité de nos produits n'ont qu'une valeur descriptive et non de garanties.

En cas de nécessité technique, nous nous réservons le droit de livrer des marchandises de substitution dans la mesure où il n'y a pas d'entraves dans sa fonction ou son utilisation.

Pour toute application spécifique des produits, le client devra en informer STOCKO Contact et lui fournir les éléments nécessaires à la bonne appréciation de l'utilisation projetée et donc de l'adéquation du produit à la demande.

§ 9 – Vice et garantie

La garantie de vices cachés est limitée à un an à compter de la découverte du vice. La charge de la preuve du vice incombe au client.

Le client ne pourra bénéficier de la garantie que s'il avise STOCKO Contact par lettre recommandée avec accusé de réception reçue dans le délai précité.

Notre garantie ne nous engage qu'au remplacement ou à la réparation gratuite du produit atteint d'un vice, ce à la discrétion de la société STOCKO Contact, à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice ou de frais annexes ou connexes.

En aucun cas, le remboursement ne peut être directement compensé par le client sur une facture de la société STOCKO Contact.

Aucune garantie ne sera due en cas d'usure, de négligence ou si les produits ont fait l'objet de modification, intervention, réparation ou entretien par des tiers non agréés ou s'ils sont utilisés de manière anormale ou, le cas échéant, dans des conditions différentes de celles prévues par la notice d'emploi lorsqu'elle aura été fournie par STOCKO Contact.

STOCKO Contact n'est pas responsable, au titre de la garantie des produits défectueux, des dommages causés par des produits qui sont utilisés par le client pour un usage professionnel (article 1386-15 alinéa 2 du Code Civil).

Le client s'engage à suivre les instructions de STOCKO Contact et faire ses meilleurs efforts de collaboration si un rappel des produits s'avère nécessaire pour quelque cause que ce soit.

§ 10 – Réserve de propriété

Toutes les ventes sont conclues avec réserve de propriété. En conséquence, le transfert au client de la propriété des biens vendus est suspendue jusqu'au paiement intégral du prix.

Le paiement s'entend du règlement du prix des produits, des frais afférents à la vente et des intérêts, et il est réputé réalisé lors de la mise des fonds à disposition de STOCKO Contact.

En cas de non-paiement, le client devra, à ses frais, risques et périls, restituer les produits impayés, après demande valant mise en demeure par lettre recommandée: les produits en stock chez le client étant présumés être ceux impayés.

Dans ce cas, la vente sera résolue de plein droit au jour de la demande de restitution.

Le vendeur conservera les acomptes éventuellement versés à titre de dommages et intérêts, sans préjudice de toute autre demande en réparation.

La reprise de possession des produits par le vendeur n'est pas exclusive, il pourrait faire exercer d'autres procédures judiciaires.

Le client ne pourra en aucun cas nantir, donner à gage ou consentir des sûretés sur les produits impayés.

Le client sera tenu de s'opposer par tous moyens de droits aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les biens vendus en particulier par voie de saisie; il devra dès qu'il en aura connaissance, en aviser STOCKO Contact pour lui permettre de sauvegarder ses intérêts.

Le client utilisera tous moyens appropriés pour que la mention « propriété de la société STOCKO Contact » figure de manière apparente dans l'espace au sein duquel seront entreposés ou stockés les produits.

§ 11 – Droit de propriété des documents, confidentialité

Les illustrations, plans, estimations, échantillons et modèles restent notre propriété. Notre client s'engage à ne rendre ces objets accessibles à aucun tiers, sous quelque forme que ce soit, sans notre autorisation expresse.

Pour tout cas de violation coupable des obligations précitées, notre client s'engage à payer une pénalité contractuelle d'un montant de 10.000,00 € par infraction.

Le client sera tenu de respecter son obligation de confidentialité pour une durée indéterminée.

§ 12 – Droits de propriété industrielle

Si la marchandise doit être fabriquée selon des plans, échantillons ou autres indications du client, le client se porte garant de la non-violation des droits de propriété intellectuelle de tiers, en particulier concernant des brevets, modèles déposés, autres droits de propriété intellectuelle et droits d'auteurs. Le client garantit STOCKO Contact de toutes revendications de tiers qui découleraient d'une violation éventuelle de tels droits. De plus, notre client prend à sa charge tous les frais que nous encourrons du fait que des tiers feraient valoir la violation de tels droits et que nous devions nous en défendre.

§ 13 – REACH

Dans le cadre de la réglementation REACH, le client s'engage à nous indiquer lors de sa commande l'usage qu'il entend faire du produit.

A défaut de communication de cette information, nous serons exonérés de toute responsabilité et l'acheteur devrait nous garantir de tout préjudice pouvant être subi par notre société dans ce cadre.

§ 14 – Lieu de juridiction – droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

En cas de litige, seuls seront compétents les tribunaux du ressort de la ville de Colmar, même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instances ou de parties, ou d'appel en garantie.